



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Fonds Compétitifs d'Innovation pour l'autonomie, la redevabilité et la performance

PAQ- Développement de la Gestion Stratégique des Universités

PAQ-DGSE

CONCOURS DES MEILLEURES INITIATIVES DE RECHERCHE APPLIQUEE ET FONDAMENTALE

FMT-Inspire

Titre du projet : FORMATION-ACCREDITATION-RECHERCHE-EVALUATION (FARE)

Université Tunis El Manar-Faculté de Médecine de Tunis



Appel à candidature pour les prix des meilleures initiatives de recherche appliquée et fondamentale.

Dans le cadre des activités du domaine 3 Recherche & Innovation (champ N°4) du projet PAQ-développement de la Gestion Stratégique des Universités « PAQ-DGSE », la faculté de Médecine de Tunis (FMT) lance un appel à candidature pour les prix des meilleures initiatives de recherche appliquée et fondamentale.

1. Objectif

A travers l'organisation de ce concours, la FMT compte renforcer les initiatives d'innovation à la faculté et améliorer l'implication de ses jeunes étudiants, doctorants et jeunes AHU dans le tissu de la recherche en santé et dans le monde entrepreneurial et socio-économique.

Les candidats sélectionnés participeront à plusieurs sessions de « coaching » et bénéficieront d'un accompagnement par des experts selon un calendrier prédéfini et communiqué en temps voulu. Cela leur présentera, en plus de l'apprentissage inhérent, une occasion pour nouer des relations avec des acteurs clés du monde de la recherche en santé, de l'entrepreneuriat, de l'intelligence artificielle et du monde socio-économique.

2. Appellation

Ce prix est intitulé Prix FMT-Inspire pour la meilleure initiative de recherche appliquée et fondamentale et comporte deux éditions.

- La première édition est dédiée à la recherche fondamentale
- La deuxième édition est dédiée à la recherche appliquée.

3. Dotation

Deux prix par édition seront décernés aux gagnants par ordre de mérite (1^{er} prix 12000 Dt, 2^{ème} prix 8000 Dt).

4. Eligibilité

Les candidats porteurs de projets devront être des étudiants en médecine, des doctorants inscrits à la FMT et les jeunes assistants hospitalo-universitaires (concours 2020, 2021). Les étudiants des autres institutions de l'UTM peuvent participer en tant que candidats libres disposant d'une compétence pour le montage d'un projet et voulant intégrer une équipe.



Soumission des candidatures

Un appel formel à candidature sera annoncé par le doyen de la FMT. La participation au concours est gratuite.

Pour s'inscrire, les candidats sont invités à compléter un formulaire d'inscription accessible via l'adresse suivante : <http://qrcc.me/rdf19zJg>

Trois alternatives d'inscription sont possibles :

1) S'inscrire en tant que candidat unique disposant d'une idée/projet innovant et voulant constituer une équipe.

2) S'inscrire en tant que candidat unique ne disposant pas d'une idée de projet mais disposant d'une compétence pour le montage d'un projet et voulant intégrer une équipe.

3) S'inscrire en tant qu'un groupe d'étudiants disposant d'une idée/projet avec la possibilité d'en recruter d'autres pour compléter l'équipe.

- Un candidat ne peut s'inscrire qu'une seule fois en optant pour une seule alternative.
- Les équipes constituées doivent être formées par cinq (05) membres maximum. éligibles. Une équipe peut comporter au maximum deux corps B appartenant à la FMT et deux candidats libres porteurs de compétences. Les porteurs de projet/équipe de projet décideront lors de la 1ère phase du concours (journée de matching) de la composition de leur équipe pluridisciplinaire selon les besoins du projet. Le candidat qui ne réussit pas à intégrer une équipe à la fin de cette phase ne pourra pas accéder aux phases suivantes du concours. Chaque équipe doit désigner, d'un commun accord, un référent chargé des relations avec le comité d'organisation du concours. Jusqu'à la fin du coaching, chaque équipe a le droit de changer de membres (ajout, remplacement) une seule fois après avoir reçu l'accord préalable du comité d'organisation. Les candidats concernés par ce changement doivent être parmi les participants présélectionnés et présents lors de la phase 1 du concours et ne doivent pas être membres, simultanément, d'une autre équipe participante.

5. Dossier de candidature

Le formulaire de candidature en ligne est rédigé en langue française. Le candidat sera appelé à fournir des renseignements sur son identification, ses compétences et ses motivations. Le candidat porteur du projet fournira en plus :



Un résumé de 500 mots maximum de son projet. Ce résumé doit être rédigé de manière claire et précise et rédigé pour permettre une bonne compréhension du projet. Des détails sur son projet tels que : caractère novateur, faisabilité, niveau de maturité technologique (TRL) et retombées de l'innovation...

6. Présélection administrative

La présélection est faite par un jury d'experts sur la base d'une grille préétablie. Le comité se réserve le droit de refuser un dossier s'il ne répond pas à l'un des critères d'évaluation. Une liste d'attente sera constituée et ces candidats seront convoqués en cas de désistement parmi les candidats sélectionnés.

7. Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation des projets au cours des différentes phases se déroulera comme suit :

- Une grille type permet d'évaluer et de noter les projets sur la base de critères prédéfinis ;
- Chaque membre du jury remplit sa propre grille de notation ;
- Le score final de chaque projet sera obtenu par le calcul de la moyenne des notes attribuées par tous les membres de jury. Le classement selon les scores obtenus déterminera le rang de chaque équipe au concours ;
- Le jury est souverain dans ses choix ;
- Après l'évaluation des projets, une délibération finale permettra au jury de désigner les lauréats.

Les critères d'évaluation des projets portent essentiellement sur les points suivants :

- La capacité des candidats à porter l'idée ou le projet ;
- L'innovation dans le domaine de la santé
- L'impact socio-économique ;
- La pertinence de la solution (service/produit) ;
- La faisabilité (technique, réglementaire, environnementale, financière...);



- La cohésion et la complémentarité entre les membres de l'équipe et l'adéquation de leurs compétences avec les besoins en santé.

8. Composition du jury

Le jury a pour mission de désigner les lauréats de l'appel à projets selon les critères de sélection prédéfinis. Ses délibérations restent strictement confidentielles et il n'est pas tenu de justifier ses décisions. Le jury du concours est composé d'experts qualifiés et reconnus en matière de santé, de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat... Si un membre du jury se considère en conflit d'intérêt, il doit se retirer du jury. Les décisions du jury seront souveraines.

9. Agenda de l'appel

24 Juin 2022 lancement de l'appel à projets

10 Septembre 2022 Journée d'information et sensibilisation

24 Septembre 2022 clôture de l'appel à projets

01 Octobre 2022 publication des résultats de l'appel à projets

12 Octobre 2022 lancement des activités (sur 3 jours) pour la 1ère édition

- J1 : profiling et matching
- J2 : Pitch des idées (présentation en quelques minutes) par les porteurs de projets
- J3 : Séance de coaching en montage de projet (BMC)

01 Décembre 2022 clôture des activités et rapport d'activités pour la 1ère édition

26 Octobre 2022 lancement des activités (sur 3 jours) pour la 2ème édition

- J1 : profiling et matching
- J2 : Pitch des idées (présentation en quelques minutes) par les porteurs de projets
- J3 : Séance de coaching en montage de projet (BMC)

15 Décembre 2022 clôture des activités et rapport d'activités pour la 2ème édition.

